

Le 3 octobre 2019

Municipalité de Chambord
Province de Québec

Jeudi, le 3 octobre 2019, à 19 h, en la salle habituelle, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, madame Lise Noël et messieurs Camil Delaunière, Robin Doré et William Laroche.

Le secrétaire-trésorier fait lecture de l'avis spécial suivant :

À Mesdames,
À Messieurs,

| | |
|-------------------|-------------|
| Luc Chiasson | maire |
| Camil de Launière | conseiller |
| William Laroche | conseiller |
| Robin Doré | conseiller |
| Lise Noël | conseillère |
| Diane Hudon | conseillère |
| Valérie Gagnon | conseillère |

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Grant Baergen, secrétaire-trésorier, pour être tenue au lieu des sessions du Conseil, **le 3 octobre 2019 à 19 h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Renonciation à l'avis de convocation
- 4) Période de questions
- 5) Mandat Me Miville Tremblay - médiateur et avocat
- 6) Période de questions
- 7) Clôture de la séance

DONNÉ ce trentième jour du mois de septembre 2019.

Le secrétaire-trésorier

Grant Baergen
GB

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je, soussigné, Grant Baergen, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à Chambord par envoi électronique le trentième jour du mois de septembre 2019 aux membres du conseil.

En **FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce trentième jour du mois de septembre deux-mille-dix-neuf.

Grant Baergen
Secrétaire-trésorier

GB

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 10-316-2019

MANDAT ME MIVILLE TREMBLAY, MÉDIATEUR ET AVOCAT

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par monsieur William Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le conseil municipal accepte l'offre de services de Me Miville Tremblay Médiateur et Avocat proposée au conseil municipal pour un montant maximal de 8 060 \$ plus taxes ;
- 2- Que les couts du mandat décrit dans l'offre de services seront financés par le surplus accumulé non affecté ;
- 3- D'autoriser monsieur le maire Luc Chiasson ou le maire suppléant et monsieur Grant Baergen, directeur général, ou madame Valérie Martel, adjointe à la direction, à signer l'offre de service décrit ci-dessus pour et au nom de la Municipalité de Chambord.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 10-317-2019

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation de la session spéciale étant épuisé, il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Camil Delaunière et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 19 h 03 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 7 octobre 2019 à 19 h.

Le maire,

Le secrétaire-trésorier,

Luc Chiasson

Grant Baergen

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».